



## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur - règlement numéro 232-5-2025

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2025, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 232-5-2025 intitulé** « Règlement modifiant le Règlement numéro 232 de sécurité incendie, afin d'encadrer l'utilisation des pièces pyrotechniques »

Ledit règlement a pour objet d'encadrer plus amplement l'utilisation des pièces pyrotechniques.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau. Toute personne intéressée peut aussi prendre connaissance du règlement adopté en cliquant sur le lien suivant : <https://sutton.ca/avis-public/avis-public-entree-en-vigueur-reglement-232-5-2025>

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **13<sup>ième</sup> jour** du mois de **juin** de l'an **2025**.

*Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire  
Greffière et directrice des affaires juridiques*



## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur - règlement numéro 232-5-2025

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2025, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 232-5-2025 intitulé** « Règlement modifiant le Règlement numéro 232 de sécurité incendie, afin d'encadrer l'utilisation des pièces pyrotechniques »

Ledit règlement a pour objet d'encadrer plus amplement l'utilisation des pièces pyrotechniques.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau. Toute personne intéressée peut aussi prendre connaissance du règlement adopté en cliquant sur le lien suivant : <https://sutton.ca/avis-public/avis-public-entree-en-vigueur-reglement-232-5-2025>

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **13<sup>ième</sup> jour** du mois de **juin** de l'an **2025**.

*Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire  
Greffière et directrice des affaires juridiques*